

DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER

# LE FPS\* REMPLECE LE PV

\*Forfait de Post-Stationnement

## SI VOUS PAYEZ VOTRE STATIONNEMENT... RIEN NE CHANGE !

Les tarifs de stationnement rotatif pour 2 heures ou moins **restent les mêmes**, ainsi que les tarifs de stationnement résidentiel (2 € par jour et 8 € par semaine).

## SI VOUS NE PAYEZ PAS VOTRE STATIONNEMENT...

- ➔ Le **propriétaire du véhicule** est sanctionné par un FPS. **À Vincennes**, son montant a été fixé à **35 €**. Un même véhicule peut recevoir jusqu'à 4 FPS par jour
- ➔ L'éventuel règlement insuffisant déjà effectué sera **déduit du FPS**
- ➔ Si le stationnement a été régularisé dans les **48 h suivant l'infraction**, le FPS sera **réduit à 20 €**
- ➔ En cas de désaccord, l'usager peut envoyer un recours (RAPO) via le site [jemegare.fr/vincennes](http://jemegare.fr/vincennes)
- ➔ **Pour les 2/3 roues motorisés** : le FPS est de **12 €, minoré à 7 €** en cas de régularisation dans les 48 heures.

### BON À SAVOIR

Dès avril 2018, la société EFFIA effectuera tous les contrôles d'acquiescement de stationnement, en particulier par une **lecture automatisée** des plaques d'immatriculation (LAPI), dans le but de faciliter le travail des agents assermentés.

# STATIONNEZ PRATIQUE À VINCENNES

## STATIONNEMENT MINUTE

Dans certaines zones commerçantes de la ville  
**GRATUIT - LIMITÉ À 15 MINUTES**



SIGNALÉTIQUE  
DÉDIÉE



AMENDE  
EN CAS DE  
DÉPASSEMENT DE  
DURÉE

## COURTE DURÉE

Favorise la rotation des véhicules.

Règlement par horodateur ou par les applications mobiles **PayByPhone** ou **ParkNow**

paybyphone

ParkNow

2 € POUR 1 H

4,40 € POUR 2 H (durée maximale conseillée)

APPLICATION DU FPS À PARTIR DE 2 H 30 (durée maximale autorisée)

FPS DE 35 € APPLIQUÉ  
EN CAS DE DÉFAUT DE  
PAIEMENT

## PARKINGS SOUTERRAINS

6 parkings publics souterrains  
plus de **1 600 places**



PREMIÈRE HEURE GRATUITE DANS  
4 PARKINGS DU CENTRE VILLE\*



OUVERT 24/7

\* Hôtel de ville, Cœur de ville, Pompidou, Marché

## STATIONNEMENT DES 2/3 ROUES MOTORISÉS

Uniquement dans les emplacements dédiés

Règlement par horodateur ou par  
les applications mobiles **paybyphone** ou **ParkNow**

1,50 € POUR 2 HEURES EN COURTE DURÉE

2,70 € PAR SEMAINE EN RÉSIDENTIEL



FPS DE 12€ APPLIQUÉ  
EN CAS DE DÉFAUT DE  
PAIEMENT



Plus d'infos sur [jemegare.fr/vincennes](http://jemegare.fr/vincennes)

- ➔ le stationnement est **payant** du lundi au samedi, de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.
- ➔ le stationnement est **gratuit** les dimanches et jours fériés.
- ➔ en surface, il est **interdit** de stationner **plus de 24 heures** consécutives à la même place.

# PETIT GUIDE DU STATIONNEMENT À VINCENNES

# VINCENNOIS, STATIONNEZ RÉSIDENTS !

➔ **Réservé aux Vincennois**, dans les rues dont les horodateurs sont marqués d'une **pastille verte**.

➔ Limité à 2 véhicules par foyer et valable 2 ans

➔ Directement **corrélé à la plaque d'immatriculation** (aucune carte ni ticket n'est nécessaire)

Tout changement de véhicule ou d'immatriculation impose une nouvelle demande de souscription

## SOUSCRIPTION

### POUR LES RÉSIDENCES PRINCIPALES

Effectuer une demande **au parking de l'Hôtel de ville** avec

➔ Le certificat d'immatriculation du véhicule indiquant une adresse à Vincennes

➔ Le dernier avis de taxe d'habitation (toutes les pages)

*Le propriétaire du véhicule doit figurer nommément en tant qu'occupant du logement.*

➔ Un justificatif de domicile de moins de 3 mois

*Facture d'électricité, de gaz ou de téléphone*

### POUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES

Effectuer une demande **au parking de l'Hôtel de ville** avec

➔ Un règlement de 40 €

➔ Le certificat d'immatriculation du véhicule

➔ Le dernier avis de taxe d'habitation (toutes les pages).

*Le propriétaire du véhicule doit figurer nommément en tant qu'occupant du logement*

### POUR LES AUTRES CAS

Effectuer une demande à **l'accueil de l'Hôtel de ville**, où chaque requête sera étudiée

## TARIFS RÉSIDENTS

➔ **4 ROUES : 2 € PAR JOUR ET 8 € PAR SEMAINE**

➔ **2/3 ROUES MOTORISÉS : 0,70 € PAR JOUR ET 2,70 € PAR SEMAINE**



# ZONES DE STATIONNEMENT

 Zone de **stationnement résidentiel** et stationnement rotatif de courte durée pour les non résidents

 Zone de **stationnement rotatif** de courte durée

 **Parkings publics souterrains**

 Stations **Autolib'**



  
**PREMIÈRE HEURE DE STATIONNEMENT GRATUITE**  
 DANS LES PARKINGS P1, P2, P3, P4

# À VINCENNES, 6 PARKINGS SOUTERRAINS

**PARKINGS EFFIA**  
 SERVICE CLIENT : 0825 888 826  
 du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

**P1 Hôtel de ville**  
 place du Général-Leclerc  
 • 97 places  
 • Ouvert 24/7  
 • Gratuit la 1<sup>ère</sup> heure, puis environ 2€ par heure

**P2 Parking du marché**  
 89, rue de Fontenay  
 • 249 places  
 • Ouvert 24/7  
 • Gratuit la 1<sup>ère</sup> heure, puis environ 2€ par heure

**P3 Centre Georges-Pompidou**  
 168, rue de Fontenay  
 • 180 places  
 • Ouvert 24/7  
 • Gratuit la 1<sup>ère</sup> heure, puis environ 2€ par heure

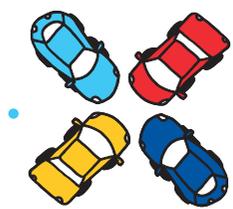
**P5 Mowat**  
 16, rue du Commandant Mowat  
 • 360 places  
 • Ouvert 24/7  
 • Environ 1€ par heure, dès la première heure

**PARKINGS INDIGO**  
 RENSEIGNEMENTS : 01 43 74 36 63

**P4 Cœur de Ville**  
 1 avenue de Vorges  
 • 138 places  
 • Ouvert 24/7  
 • Gratuit la 1<sup>ère</sup> heure, puis environ 2€ par heure

**P6 Château-Marigny**  
 Cours Marigny  
 • 631 places  
 • Environ 1€65 par heure, dès la première heure  
 • Ouvert du lundi au dimanche de 7h à 21h  
 • Fermé les jours fériés

Parking appartenant à la 



ABONNEMENTS POSSIBLES AU MOIS, AU TRIMESTRE OU À L'ANNÉE